



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados



LA DGFIP DU FUTUR

Que le dernier éteigne la lumière en partant !

Caen, le 29 avril 2021

L'administration franchit en permanence de nouvelles étapes dans sa politique de démantèlement de notre réseau :

Jusqu'à ce jour, la méthode était claire, affichée, méthodique. Elle combinait les trois leviers suivants :

- suppression des missions, ou transfert dans une seule unité (exemple : transfert de l'activité recouvrement de l'impôt des trésoreries vers les SIP)
- anticipation des pseudo gains de productivité des réformes (PAS, déclaration automatique, T.H., zéro cash...)
- "adaptation des structures au réseau" (A.S.R.) : moins de missions = moins d'emplois = moins de structures...

...mais au goût de l'administration, ça ne va pas assez vite !

Alors heureusement, le COVID 19 est arrivé : Après les déclarations d'usage au printemps 2020 ("les réformes structurelles sont gelées en ces temps bien troubles"), la direction générale a ensuite saisi l'effet d'aubaine que constitue le télétravail, tout juste expérimenté dans nos services depuis quelque mois.

Rappelons la position du syndicat FO-DGFIP quand en 2018 le télétravail était présenté à titre expérimental : Attention à ce que ce mode de travail ne soit pas un outil de l'administration pour faciliter les restructurations...

On avait mis dans le mille ! Puisque les directions annoncent que de nombreux agents concernés par le NRP pourront bénéficier du télétravail, il s'agit donc bien d'une mesure permettant de favoriser les fermetures des trésoreries, SIP et SIE.

Évidemment, entre 1 heure de route par jour et travailler à domicile, le bon sens l'emporte, le choix s'impose naturellement... mais le problème n'est pas là ! Il réside dans le fait que l'on occulte la vraie question : Sans télétravail, ces restructurations sont-elles possibles ? Avec la même ampleur ? Avec ce même rythme effréné ?

Alors on fait miroiter la possibilité de télétravailler 5 jours pas semaine, sans préciser que cette durée est seulement prévue dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour y arriver, on met la pression sur les agents

et sur les responsables sans se soucier du fonctionnement des services. Attention alors aux surprises quand la situation sera rétablie.

Attention aussi aux exigences de travail qui pèseront sur le télétravailleur et qui pourraient être différentes à l'avenir, quand le télétravail ne sera pas seulement accordé pour répondre aux instructions gouvernementales. Peut-être faudra t-il davantage le "mériter"... avec tout ce que l'administration entend à travers la notion de "mérite", c'est à dire "la carotte ou le bâton"...

De même, nous ne sommes qu'au début de ce nouveau mode de travail, les effets néfastes qui en résultent ne font qu'apparaître (désocialisation, tensions dans les services, T.M.S. en raison d'équipement mobilier au domicile non adapté au travail sur écran toute la journée, etc.)

AYEZ CONFIANCE...

Pendant que la DGFIP sombre !

Alors oui, aujourd'hui l'administration franchit un cap en s'appuyant sur ce nouveau mode de travail pour exécuter ses plans. Mais l'administration spéculé aussi sur un nouveau phénomène qui a pris une ampleur sans précédent ces derniers mois : l'écœurement de collègues qui n'ont plus qu'une seule motivation : profiter du 1er canot de sauvetage qui passe pour quitter le Titanic !

En effet, si des restructurations s'opèrent, elles sont aussi facilitées par le départ en détachement de collègues dégoûtés, démotivés, qui n'ont plus confiance dans leur direction, qui ont compris que ces restructurations ne sont qu'annonciatrices de prochaines pour les années à venir.

Pour ces collègues qui préfèrent abandonner le statut de fonctionnaire d'Etat pour rester sur leur lieu de résidence et s'éviter quotidiennement des heures de trajet, comment peut-on parler de choix ?!

La grande ambition de l'administration : DEGAGEZ !

"Avant d'opter pour un détachement définitif, ils pourront décider de réintégrer les services", allez-vous nous rétorquer. Mais pour être affectés dans quel service, lorsqu'au terme de votre NRP il aura été fait table rase des structures du département ?

Il est tellement surréaliste de concevoir par exemple le transfert /fusion de SIE de Lisieux à Trouville, et en sens inverse du SIP de Trouville à Lisieux, finalement ajourné en 2020 que sans être devin, on a tous compris que l'un et l'autre disparaîtront à terme pour fusionner avec le SIP et le SIE de Caen Délivrande, lesquels ont les même soucis à se faire alors qu'au niveau national des SIE seront compétents pour plusieurs départements...) Que penser aussi de la pérennité des antennes SPL qui ne sont qu'un leurre pour les élus et les agents. A Thury Harcourt on a même inventé un site fantôme sans agents qui n'est plus une trésorerie et ne s'appelle surtout pas une antenne ! **La direction va même faire des travaux pour refaire la toiture !**

Voici les nouvelles fondations de notre administration : miser sur l'isolement des agents ou leur départ anticipé, voire même précipité!

C'est bien fragile comme fondations... mais après tout, qu'importent les fondations !

L'Administration ne construit pas pour durer mais pour préparer les destructions à venir !

